

Compte rendu du conseil syndical du 9.04.2016

Participants : Mesdames Wunenburger, Lefèvre-Pontalis, Messieurs Legendre, Testot-Ferry, Vuillier, Vallot.

Le conseil s'est réuni pour procéder
à l'élection de son président
pour définir la répartition des tâches entre ses membres
répertorier les actions à mener à la suite de l'assemblée générale.

Élection du président :
Monsieur Vallot est réélu président du conseil syndical à l'unanimité.

Répartition des tâches :
Après un rapide tour de table la répartition des tâches suivante est adoptée :

Assurances : Messieurs Vallot et Vuillier en assureront le suivi

Chauffage, : Monsieur Legendre poursuivra sa tâche dans ce domaine en collaboration avec Monsieur Testot-Ferry qui se préparera ainsi à une éventuelle relève l'année prochaine.

Eau et Électricité : Madame Wunenburger reprend cette partie des tâches de Monsieur Legendre

Espaces verts : Madame Saunier a confié ses dossiers à Madame Lefèvre-Pontalis qui reprend donc cette charge avec l'aide de Monsieur Testot-Ferry.

Archives : Madame Lefèvre-Pontalis poursuit son travail de classement des archives du conseil syndical sur Google Drive.

Relation avec le gardien : Comme l'année dernière, assurée par Madame Lefèvre-Pontalis

Suivi des contrats d'entretien : Mesdames Wunenburger et Lefèvre-Pontalis poursuivent leur collaboration dans ce domaine...

Suivi des travaux d'entretien : assurés par Monsieur Vallot en liaison avec Monsieur Letay et les membres du conseil en charge des interventions spécifiques...

Actions à mettre en œuvre :

Terrasses accessibles / Écoulement balcons : Une réunion technique est organisée avec le cabinet d'architecte retenu par l'assemblée générale le **11 mai prochain** afin d'examiner dans les détails la teneur de sa mission et nous assurer qu'elle répond au mieux au besoin de la copropriété. Nous profiterons de cette visite pour solliciter l'avis de ce cabinet sur la meilleure manière de résoudre les problèmes d'écoulements d'eau des balcons...

Un conseil syndical est prévu le 9 mai pour préparer cette réunion.

Contact a été pris avec Madame Le Blaye pour enlever les lattes du faux plafond de sa terrasse et faciliter l'appréhension du problème par l'architecte et le syndic...

Contact sera également pris avec JLM pour qu'ils soient prêts à intervenir ensuite rapidement.